

Collège Marcel Cachin
4 avenue Marcel Cachin,
Le Blanc-mesnil 93150

Le Blanc-Mesnil, le 3 juillet 2019

A M. Chaleix,
Directeur académique des services départementaux de la Seine-Saint-Denis,
S/C de Mme Harjani,
Principale du Collège Marcel Cachin,
8 rue Claude Bernard, 93000 Bobigny

Objet : souffrance au travail due aux méthodes de Mme la Principale

Monsieur le Directeur Académique

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les éléments suivants : le climat scolaire et professionnel au Collège Marcel Cachin du Blanc-Mesnil n'est plus ni sain, ni apaisé, ni propice à l'apprentissage.

S'étant beaucoup dégradées au cours de l'année écoulée, les conditions de travail sont aujourd'hui devenues très difficiles. Les personnels se plaignent sans cesse de venir au travail inquiets, stressés et avec souffrance, du fait de pratiques managériales parfois agressives et d'une gestion peu lisible des personnels.

La communication avec Mme la Principale, particulièrement à l'oral, provoque, chez tous les personnels (enseignants, agents, personnel administratif, médico-social et de vie scolaire), une angoisse profonde. Ceci, alors même que Mme la Principale a déjà été informée de ce mal-être désormais bien installé.

A ce jour, nous, représentants élus des personnels du Collège Marcel Cachin sommes en devoir de vous alerter de ce risque psycho-social devenu très élevé.

Soyez assuré de notre dévouement, de notre considération distinguée et de notre attachement aux missions du service public républicain,

Les personnels du Collège Marcel Cachin par le biais de leurs représentants élus.
Les sections syndicales SNES, SNEPS, SNALC, FO et CGT de l'établissement.